

# PLOUZANÉ

Magazine *Journal d'information municipale - Septembre 2007 - N°88*

- LA RENTRÉE SCOLAIRE 2007
- A LA DECOUVERTE DU CDAS DE BREST
- LE DELLEC EN JUILLET 2007
- L'ÉCOLE DE MUSIQUE
- NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS URBAINS





## Le mot du Maire

Cette rentrée se déroule sous le signe du rugby, Coupe du Monde oblige. A PLOUZANNE, cet événement sportif revêt une importance toute particulière puisque notre club de fédérale 3, le P.A.C. Rugby, représente la référence de ce sport à la pointe de Bretagne.

Pour marquer l'événement, le club organise des retransmissions sur grand écran des principaux matchs de l'équipe de France et des phases finales jusqu'au 20 octobre.

Cet engouement sportif est aussi le témoin d'une activité associative vivace sur la commune comme l'a une nouvelle fois montré, par sa forte fréquentation, le forum des associations organisé début septembre à Trémaudic.

La rentrée scolaire s'est déroulée quant à elle sans problème avec simplement une petite perte prévisible d'effectifs en maternelle, qui n'hypothèque en rien l'avenir de nos écoles compte tenu des nombreux lotissements programmés ou en cours de réalisation sur la commune.

A la rentrée, nous avons aussi pu constater qu'un certain nombre de chantiers communaux était achevé : le parc Jacques Prévert avec ses jeux pour jeunes enfants, les nouveaux gradins du Centre Culturel, l'abri pour les surfeurs à la plage du Minou, qui seront inaugurés prochainement, comme également les quinze logements sociaux du Bourg en voie de finition.

D'autres projets sont en cours d'avancement telles la crèche partenariale et l'extension – réhabilitation de la Mairie.

Cette rentrée a aussi été l'occasion de faire connaissance, lors d'une sympathique réception au Fort du Dellec, avec les nombreux nouveaux arrivants qui trouvent sur notre commune la réponse à leur recherche d'une meilleure qualité de vie.

Cette rentrée est donc, on le voit, pour le moins vivante, à l'image de la commune et de ses nombreux projets.

Yves PAGES

## SOMMAIRE

Page 2 : **ÉDITORIAL**  
*Le vélodrome*

Page 3 : **LA RENTRÉE SCOLAIRE 2007**

Page 4 : **À LA DECOUVERTE DU CDAS DE BREST**

Page 5 : **ASSOCIATION ASAEP**

Pages 6 et 7 : **LE DELLEC EN JUILLET 2007**

Page 8 : **AMÉNAGEMENTS URBAINS**  
*Ouverture à l'urbanisation des secteurs de Coat Omnès/Penhuel/Kerbleust*

Page 9 : **JUMELAGE**  
*Un été européen...à l'OPEP*

Page 10 : **L'ÉCOLE DE MUSIQUE FÊTE SES 30 ANS**

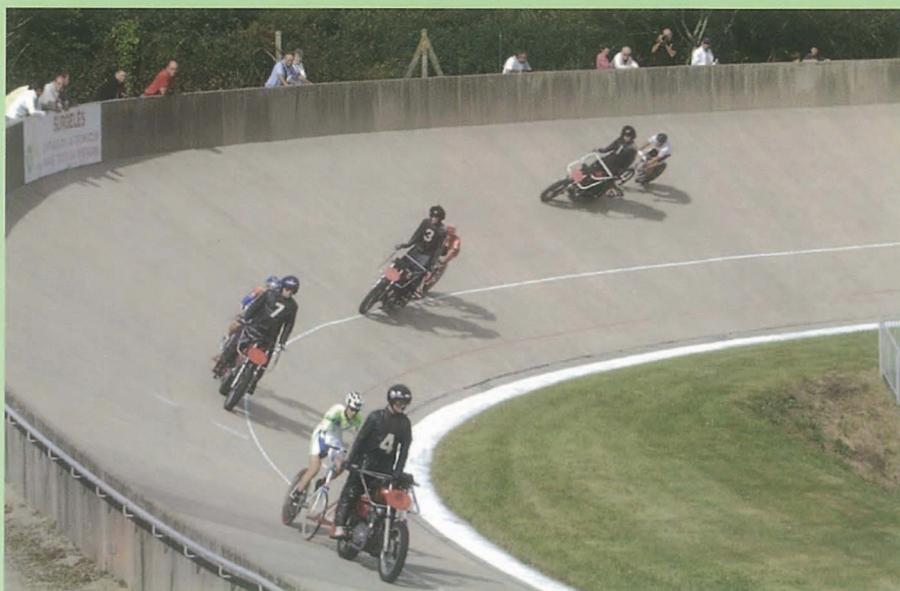
Page 11 : **EXPRESSIONS LIBRES**

Page 12 : **DEMANDEZ LE PROGRAMME**

## Le vélodrome

C'est devant un public toujours plus nombreux et enthousiaste que s'est déroulée, le 2 septembre, la 8ème édition de la compétition internationale de demi fond, au vélodrome avec la participation de cyclistes belges, allemands,

autrichiens et français. Les minimes et cadets ont évolué entre chaque manche du demi fond et ont ainsi contribué à faire de cette journée un beau succès pour les organisateurs.



Directeur de la publication : Yves PAGÈS  
Equipe rédactionnelle :  
M.T. Renault, C. Blondel, F. Gueneugues  
D. Salaun, A. Fortin, S. Garreau

Création, réalisation, impression :  
CERID - 31, rue F. CHOPIN - BREST

# RENTRÉE DES CLASSES

## La rentrée scolaire 2007

Les vacances d'été se sont terminées pour les 1348 élèves qui ont pris ou repris le chemin des écoles de maternelles et élémentaires de Plouzané. Soleil et bonne humeur pour cette rentrée 2007-2008. Quelques larmes chez les tous petits mais aussi des pincements de cœur chez les parents. On constate cette année une légère baisse des effectifs assez générale qui a, pour conséquence, quelques fermetures de classes :

- 1 classe en élémentaire à Anita Conti,
- 1/2 poste en maternelle à Anita Conti,
- 1 classe en élémentaire à Eric Tabarly,
- 1 classe sur l'école Sainte Anne

Effectifs en collège

Année Scolaire	St-Michel	Kroas Saliou	Kerallan
2004-2005	266	364	426
2005-2006	271	358	415
2006-2007	273	391	389
2007-2008	276	415	396

Effectifs en école

Année Scolaire	Public		Privé	
	Maternelle	Elémentaire	Maternelle	Elémentaire
2004-2005	409	549	189	295
2005-2006	393	567	184	300
2006-2007	380	563	175	271
2007-2008	347	566	174	261



## LE SERVICE SCOLAIRE

Le Service scolaire de la Mairie remplit un certain nombre de missions en faveur des écoles maternelles et primaires.

Il s'occupe des inscriptions dans les écoles ; du fonctionnement de la res-

tauration scolaire, de l'accueil périscolaire, de la gestion des moyens matériels et humains des écoles (hormis la partie pédagogique qui relève de l'Etat).

Le Service a en charge aussi la gestion des crédits de fonctionnement alloués par la Ville aux écoles, l'entretien des locaux scolaires. En quelques chiffres, le service a en charge cinq groupes scolaires (maternelle et élémentaire) publics, 5 sites de restaura-

tion scolaire qui servent 500 repas par jour, préparés par la cantine centrale à la Trinité

Pour assurer toutes ces missions, le Service s'appuie sur un nombre important d'agents répartis ainsi :

4 agents en mairie (inscriptions scolaires, suivi du budget des écoles, règlement des services périscolaires, etc...)

5 coordinatrices (1 par groupe scolaire)  
12 ATSEM (dans les classes maternelles)  
28 agents intervenant pendant le temps de midi et en garderie, et à l'entretien des écoles

10 agents (1 par école) sous contrats aidés, mis à disposition des directeurs. Il faut y ajouter 4 agents de restauration de la Caisse des écoles.



## A la découverte du Centre Départemental d'Action Sociale de Brest - Rive Droite

Service du Conseil Général, le Centre Départemental d'Action Sociale de Brest - Rive Droite est un lieu d'écoute et de soutien aux parents de la commune de Plouzané.

Les vacances passées, place aux bonnes résolutions de la rentrée. Parmi celles-ci, partir du bon pied avec les enfants.

Mais parfois la bonne volonté ne suffit pas et l'aide de professionnels de l'enfance s'avère nécessaire.

Au Centre Départemental d'Action Sociale de Rive Droite on peut ainsi trouver :

- des professionnels de la petite enfance (médecins, sage-femmes, puéricultrices, infirmières) qui peuvent proposer des consultations de nourrissons, aider dans la prise en charge au quotidien de l'enfant, donner des conseils et un soutien pour l'allaitement, l'aide à l'apprentissage de la propreté, la recherche de solution de garde en lien avec le Relais Assistantes Maternelles communales, au centre social de la Trinité.
- des assistants administratifs qui assurent des permanences d'accès aux droits pour aider dans les différentes démarches administratives

- des assistants de service social qui proposent un accompagnement global et de proximité et orientent en fonction des difficultés rencontrées
- des éducateurs à l'écoute pour , par exemple, aider à renouer le dialogue avec l'enfant ou adolescent, à médiatiser les éventuels conflits (autour de la scolarité , des sorties, des relations intra-familiales et amicales.... L'aide proposée peut être ponctuelle (1 à 2 entretiens) ou plus soutenue à votre demande.

Bien sûr, toutes les interventions proposées ici par les professionnels du CDAS se font sur le principe de la libre adhésion.

On peut trouver aussi sur place, des permanences

- du Centre Départemental d'Information des Femmes et de Familles qui parle biais de ces consultations juridiques vous informera sur vos droits
- du Centre de Planification et d'Education Familiale (vous trouverez là un relais pour parler contraception avec votre adolescent )
- et de la Caisse d'Allocations Familiales.



*Il ne faut pas hésiter à se renseigner*

### **CDAS Brest rive droite**

25, rue Anatole France

29200 Brest

Tél : 02 98 45 16 54

fax : 02 98 05 56 92

ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

vendredi de 13h30 à 16h30

## Association Syndicale Autorisée d'Adduction d'eau de Plouzané (ASAEP)

### Un peu d'Historique

L'association a été créée en décembre 1959, et en 1960 la constitution de cette association dite « libre » est publiée dans la presse et déclarée à la Préfecture.

« Il résulte d'un acte reçu à la Préfecture le 16 Août 1960 qu'une association syndicale libre a été constituée le 29 décembre 1959, conformément aux dispositions des lois des 21 juin 1865 et 21 décembre 1888, sous le titre « Association Syndicale Libre de Plouzané ».

Le but de l'ASAEP est « la construction, l'entretien et l'exploitation d'un réseau d'amenée et de distribution d'eau potable ainsi que l'exécution des travaux complémentaires de grosses réparations, d'amélioration ou d'extension qui pourraient ultérieurement être reconnus utiles. »

Transformée en 1961, en Association Syndicale Autorisée; avec un règlement intérieur en 1966, ce dernier ainsi que les statuts sont réécrits en 1998.

En 2005, la Sous-préfecture valide les statuts de l'ASAEP en regard de l'Ordonnance du 1er juillet 2004 et confirme la nécessité d'instaurer des périmètres de protection.

### Les Adhérents

Au 1er juillet 2007, on dénombre 488 adhérents (en majorité des foyers) pour 510 postes de distribution d'eau. 31 d'entre eux sont situés hors de la commune de Plouzané, 18 sur Saint Renan, 8 sur Locmaria-Plouzané et 5 sur Brest. Ils sont répartis sur toute la superficie de la commune, notamment en milieu isolé ou dans les hameaux, en bordure de mer mais aussi en milieu urbain. Il n'est pas envisagé de progression notable des effectifs.



### Le Conseil syndical

La gestion est assurée par un Conseil Syndical, élu par tiers pour 6 ans en Assemblée Générale et composé de 10 « syndics » dont un président, un vice-président et un secrétaire-trésorier. Il vote le budget, les tarifs et le règlement intérieur de l'Association. Ses décisions sont soumises à l'aval du Préfet, et la trésorerie est tenue par le Trésorier Percepteur de Saint-Renan.

L'Assemblée Générale annuelle statue sur les bilans administratif et financier.

### Le réseau



Les travaux ont débuté en 1959 et l'extension s'est faite progressivement sur l'ensemble de la commune. Ce sont majoritairement les agriculteurs de l'époque qui ont effectué bénévolement les gros travaux avec leur propre matériel.

Le réseau est constitué de tuyaux en PVC rigides collés et de diamètres variables. Le circuit ne contient ni fonte ni plomb. La longueur est estimée à environ 100 kms. Il est approvisionné par les stations de pompage, totalement « bouclé », mais sans mélange des eaux. Il n'y a ni réservoir ni château d'eau.

### Les stations de pompage

Elles sont au nombre de trois. Leur création date de 1964, 1981 et 1990. Elles ont été rénovées en 2003 (réfection totale de l'installation: pompes, filtrage, traitement aux chlore et neutralite, cuves, système de commande, électricité, sécurisation...).

L'exploitation de 2 autres a cessé en 1985 et en 1999 pour raisons de taux de nitrate trop élevé.

### Le service aujourd'hui

#### La propriété des sols

Une des 3 stations est située sur le domaine public. Une « permission de voirie pour occupation du sol » a été accordée par arrêté municipal du 21 mars 2003. Les deux autres stations sont sur des propriétés privées. Une convention de servitudes a été contractée avec les propriétaires en 2002.

#### Des interconnexions éventuelles avec d'autres réseaux ?

Le réseau ASAEP est raccordé et alimenté au besoin par celui de la Communauté Urbaine de Brest (B.M.O.) en 3 points de la commune avec 3 compteurs. Il n'y a eu aucune consommation entre 2001 (73m3) et 2005 (800m3).

#### Et la production ?

Elle a atteint jusqu'à 900m3/jour avant la

pose des compteurs individuels en juillet 1997. La réalisation de forages particuliers par les exploitants agricoles, la détection et la réparation des fuites tant sur le réseau que chez les adhérents, la gestion économique et écologique de chacun, la modernisation de l'équipement, ont ramené cette moyenne à 270m3 (soit un relevé total annuel de 98222m3 en 2006).

#### Un point sur la qualité de l'eau distribuée !

Elle est obligatoirement et régulièrement contrôlée par les services de la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale. Tous les paramètres de qualité sont respectés, sauf sur partie du réseau où le taux de nitrates peut ponctuellement dépasser un peu la norme de 50 mg/l, la consommation est alors déconseillée aux

femmes enceintes et nourrissons de moins de six mois. Les résultats d'analyse sont systématiquement affichés en mairie.

Afin de poursuivre la recherche de la qualité, un dossier de déclaration d'intérêt public pour l'instauration de périmètres de protection des captages est en cours d'élaboration.

Cette procédure est assez longue mais elle devrait certainement aboutir et à l'issue permettre de fournir aux adhérents une eau de qualité proche de celle du réseau urbain.

Le siège social de l'ASAEP est statutairement fixé en mairie mais l'adresse postale est celle du Secrétaire: 110 rue de Kerstrat à Plouzané ou au besoin celle du Président: La Chesnaie à Plouzané.

# LE DELLEC

Si la météo n'a pas été au rendez-vous de cette **sixième édition**, la programmation, elle, a tenu ses promesses. Les groupes ont réussi à faire oublier la pluie et la grisaille aux nombreux spectateurs venus écouter **fanfares et « têtes d'affiche »**, avec, cette année un Best Off reprenant les meilleurs groupes des années précédentes.



Les trublions de **Fanfare Zébaliz** à l'entrée du Fort

Les **Bachi Bouzouk** ont ensuite fait danser le public au son des Musiques tziganes, cubaines et du swing du manouche parisien...

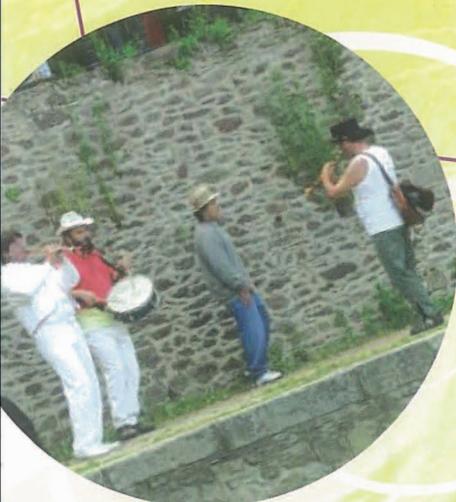


Enfin, **Los de Azucar** a réchauffé la nuit au son de la musique latine.

Pour commencer la soirée du 20 juillet, **l'orchestre la Mayre** a offert au public un peu du soleil du Languedoc en déambulant dans le fort au rythme des musiques de leur pays.

**Trévidy et ses cinq musiciens** ont ensuite pris le relais. Le nombreux public a pu apprécier ces chansons dont les textes s'inscrivent dans la tradition de la chanson française en particulier celle de Brassens ou de Brel.

Pour terminer la soirée, **Boxty** a entraîné les auditeurs de l'autre côté de la mer, en Irlande. L'ambiance du fort est alors devenue celle d'un pub irlandais avec des traditionnels irlandais revisités.



# EN JUILLET

Le **Brittany Pipe Band** a ouvert la soirée du 13 juillet en offrant aux spectateurs réfugiés sous la toile, le son des cornemuses et percussions tout aussi écossaises que l'averse qui sévissait alors.



Ensuite, les **Marins d'Iroise** ont affronté les éléments pour donner le meilleur de leur répertoire, le public reprenant en chœur.



Enfin, les **Sonerien Du** ont réchauffé l'ambiance en invitant les quelques 850 courageux spectateurs à des Gavottes, An Dro et autres ronds de Saint-Vincent

C'est la **Fanfare en Pétard** qui a débuté la soirée du 27 juillet, faisant participer à leur « show » les premiers courageux spectateurs!



Les **Diabl' dans la fourche** ont ensuite invité le public à reprendre les chansons traditionnelles québécoises.



Enfin c'est le violon de **Dominique Dupuis** qui a clôturé cette 6ème édition en enflammant la toile avec les musiques si chaleureuses de son Acadie !



# AMÉNAGEMENT URBAIN

## Ouverture à l'Urbanisation des secteurs de Coat Omnès /Penhuel/kerbleust

La zone à urbaniser est située au Nord Est du bourg dans le quartier de « Coat-Omnès ».

L'ensemble du secteur a su conserver un caractère rural voire « champêtre » mais cette opération va renforcer le tissu urbain existant car le quartier du bourg bénéficie de nombreux atouts d'une zone agglomérée, comme la proximité des services (commerces, écoles, transports en commun...). Trois projets vont s'étendre sur une superficie de 8,6 ha.

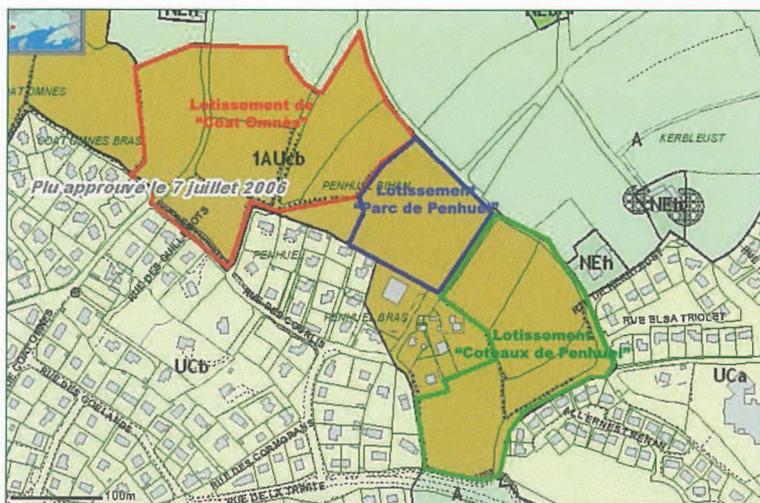
### LE PRINCIPE D'AMÉNAGEMENT

L'opération privilégie des accès multiples autour d'une voie centrale pour maintenir le cadre rural du site. Le projet s'inspire largement de l'aménagement déjà existant pour favoriser une meilleure intégration de l'opération. La volonté est de créer un ensemble harmonieux et fonctionnel au sein duquel des espaces publics et des circulations piétonnes sont prévues et étudiées pour bien intégrer l'opération dans son environnement. La présence des routes de Coat-Omnès, de Penhuel et de Kerbleust séparant les parcelles, permettra de créer plusieurs quartiers. La végétation et les boisements existants seront conservés, les chemins creux haies et talus existants seront mis en valeur. De nombreux sentiers existent aux abords des terrains. Ces derniers seront préservés pour permettre de créer des liens piétonniers vers les espaces naturels. L'extension des réseaux d'eau potable et des eaux usées ne posent pas de difficultés particulières. Les infiltrations des eaux de toiture se font à la parcelle quand la nature du sol le permet et les eaux de la voirie sont dirigées vers les bassins d'infiltration.

Les 3 projets se présentent ainsi :

- Le lotissement « Coat Omnès », d'une surface de 4,3ha, comporte 46 lots de 500 à 1000m<sup>2</sup> dont 1 lot de 3043m<sup>2</sup> destiné à recevoir 8 logements conventionnés. Il est aménagé par la société « Terre et Mer Aménagement qui est une filiale du groupe Céléos.
- Le lotissement « Parc de Penhuel » qui, sur 1ha50, recevra 18 lots à bâtir dont les superficies varient entre 569 m<sup>2</sup> et 813 m<sup>2</sup>, la superficie moyenne étant de 730 m<sup>2</sup>, avec en outre 1 lot de 624 m<sup>2</sup> destiné à recevoir 2 logements conventionnés. Ce projet, desservi par la rue de Penhuel Bihan, sera réalisé par la société NEXITY / Foncier Conseil.
- Enfin, la Foncière Immobilière de Manche Atlantique (FIMA) propose l'aménagement des « Coteaux de Penhuel » sur une superficie totale d'environ 2ha82, ce lotissement sera desservi par la route de Kerbleust. Le programme prévoit de réaliser 29 lots d'une superficie moyenne de 760 m<sup>2</sup> et dont les tailles sont comprises entre 556 m<sup>2</sup> et 1 029 m<sup>2</sup> avec un lot de 1297 m<sup>2</sup> destiné à recevoir 4 logements conventionnés.

Le paysage a été le point de départ de la réflexion sur l'aménagement de cette zone. Le « végétal » dominera dans l'aménagement intérieur des lotissements. Par ailleurs il sera également aménagé, en bordure de la piste cyclable de l'avenue Jean Moulin, une plaine de jeux et une prairie inondable (aménagement paysager en gestion différenciée pour la gestion des eaux pluviales du programme). Un rond point sera réalisé pour desservir la rue de Kerbleust.



Lotissement "Coat Omnès"

Ainsi, l'opération est de nature à répondre aux orientations de mixités urbaine et sociale. Son programme est destiné à composer un secteur d'aménagement en articulation directe avec l'agglomération de PLOUZANE, tout en conservant une structure résidentielle et paysagère s'intégrant dans l'environnement existant. Les constructions seront libres tout en respectant les règles élémentaires d'architecture et d'urbanisme. Le choix des énergies renouvelables est encouragé. La chaussée à priorité piétonne doit concourir à donner un cadre de vie de qualité à cet ensemble et en outre ce projet permet d'offrir des terrains aux acquéreurs à proche distance du centre ville.



Lotissement "Parc de Penhuel"



Lotissement "Coteaux de Penhuel"

# LES JUMELAGES

## Un été européen... avec l'OPEP



Accueil d'une délégation de Pencoed de 11 personnes du 25 au 29 juillet : visite de la région, par exemple l'enclos paroissial de Guimiliau



Voyage à Stèle de 40 adultes de Plouzane du 8 au 14 mai (dont 19 Marins d'Iroise) le groupe et les familles d'accueil et Concert des Marins d'Iroise le 9 mai, jour de la fête de l'Europe).



Accueil de 29 jeunes Allemands avec 3 accompagnateurs du 20 au 30 juillet : échange et découverte de la région



Pour le 25ème anniversaire du Jumelage avec Kilrush, un groupe d'une trentaine de personnes de Plouzane s'est rendu en Irlande du 12 au 19 juillet 2007. Après un voyage en avion au départ de Lorient, nous attendait une semaine intense de rencontres, visites et soirées pubs. Une visite du Comté de Clare, un passage à Milltown Malbay, festival de danses et musique irlandaises, une marche dans le Burren, l'île de Scatterry en face de Kilrush, toujours dépaysant ce séjour.

# ECOLE DE MUSIQUE

## 2007/2008 : L'école de Musique fête ses 30 ans

### Historique

Dès 1965, Plouzané qui était encore un gros bourg a commencé sa mutation. L'installation de Thomson-CSF (THALES) et le CNEOX (IFREMER) à la pointe du Diable ont entraîné une vague d'urbanisation.

En 1974, Plouzané participe à la fondation de la Communauté Urbaine de Brest.

A partir de cette époque, le développement de Plouzané est directement lié à celui de Brest.

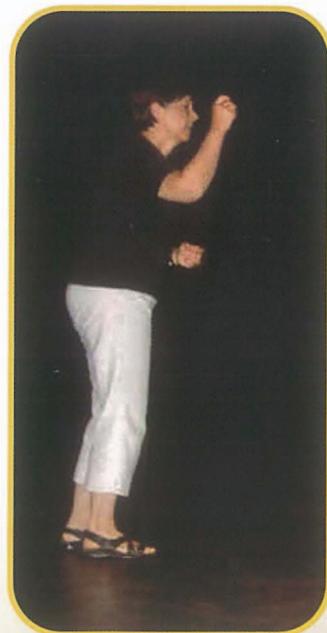
Plouzané est alors écartelé entre le bourg et la Trinité et pour éviter l'éclatement en 1975 une nouvelle mairie est construite à Castel-Nevez. Rapidement, l'aménagement de cette zone permet de créer un pôle central avec école, collège, gymnase...

En 1976, l'idée de mettre en place un enseignement musical fait son chemin auprès d'une population nouvelle.

Sous l'impulsion de quelques musiciens, Annette SICHLER, Philippe SOULIER... la municipalité avec l'aide de l'Harmonie Municipale de Brest décide de créer une école d'Initiation Musicale, avec l'étroite collaboration d'une association de parents d'élèves du nom d'Orphée.

Dès l'automne 1977, 126 enfants suivent les premiers cours sous l'œil vigilant des 6 professeurs avec un choix de 5 instruments.

En 1988, avec l'ouverture attendue du centre culturel, une nouvelle organisation se met en place et un animateur pédagogique est recruté à mi-temps.



### Aujourd'hui

Trente ans plus tard, l'Ecole Municipale de Musique a maintenu le cap : proposer un enseignement musical de qualité, allier musique et plaisir, faire en sorte que cet enseignement reste accessible à l'ensemble des plouzanéens.

En 2007/2008, ce sont 19 professeurs encadrés par une responsable pédagogique qui prennent en charge les 320 élèves inscrits leur proposant un choix important de disciplines. De nombreuses animations avec l'orchestre ont été mises en place principalement auprès des écoles de la commune pour promouvoir la culture musicale et faire découvrir l'école de musique aux enfants.

La nouvelle section musique/ multimédia de la médiathèque, inaugurée en 2007 met à la disposition des élèves et des professeurs un fonds diversifié de disques compacts et de documents, permettant de découvrir différents genres musicaux, des artistes peu ou pas connus, de passer un moment d'écoute et de découverte grâce aux baladeurs CD disponibles sur place.

Pour fêter dignement ses 30 ans, en 2007/2008, l'Ecole de musique se met sur son trente et un, proposant un riche programme de festivités : concerts, animations, expositions, auditions...

Ces nombreux rendez-vous rassembleront les musiciens, les professeurs, les familles, le public pour le bonheur de tous et permettront d'apprécier le dynamisme et la rigueur de l'enseignement dispensé.

#### Calendrier du Trentième Anniversaire

- |   |                                   |
|---|-----------------------------------|
| • Exposition d'instruments Art et Musique           | mercredi 26 septembre             |
| • Audition, guitare et ensemble Jazz                | samedi 1er décembre               |
| • Concert : ensembles de l'école et Orchestre       | samedi 15 décembre                |
| • Concert : orchestre de l'UBO                      | dimanche 16 décembre              |
| • Concert : « Sable et Ciel »                       | samedi 2 février                  |
| • Orchestre et formation musicale avec MAXIME PILOT | samedi 9 février                  |
| • Stage « orchestre et cordes frottées » et Concert | samedi, dimanche 16 et 17 février |
| • Audition avec Contre Temps                        | samedi 29 mars                    |
| • Harmoniades : rencontre d'orchestres              | dimanche 8 juin                   |

## Ecoles : situation assainie

La construction, l'entretien et le fonctionnement (hors frais pédagogiques) des écoles maternelles et primaires constituent l'une des principales compétences des communes. Lorsque nous sommes arrivés aux affaires en 2001, la situation à Plouzané était loin d'être brillante. Sept rentrées scolaires plus tard, un bilan s'impose.

Les écoles de Plouzané ont été construites dans les années 70 et 80. Elles ont plus ou moins bien vieilli et n'avaient pas ou peu fait l'objet de gros entretiens depuis leur construction.

De nombreux travaux, qui auraient dû être faits depuis longtemps, ont été entrepris. Ce sont ainsi plusieurs dizaines de fenêtres qui ont été changées, des circuits électriques remis aux normes, des chaudières remplacées, des alarmes incendies installées partout (même des équipements de sécurité aussi indispensables étaient absents ou hors normes!) des jeux de cours ou des abris à vélo installés, pour permettre à nos écoles de retrouver une nouvelle jeunesse.

Ainsi, dès 2001, les travaux de gros entretiens dans les écoles ont représenté plus de 185 000€, contre un peu plus de 90 000€ seulement en

2000. Ce niveau a depuis été maintenu ou amplifié, atteignant plus de 340 000€ en 2004! Dans cette même période, les écoles ont été connectées à l'ADSL et dotées d'équipements informatiques et multimédia en quantité suffisante permettant aux enfants de s'initier aux nouvelles technologies et de s'ouvrir au monde. Et pour permettre un enseignement de qualité dans les écoles, le taux très élevé d'encadrement des enfants par des ATSEM en écoles maternelles (12 ATSEM / 14 classes de maternelles) a été conforté. Et lorsque le conseil général, qui jusqu'alors finançait les initiations au breton dans les écoles, s'est désengagé et a unilatéralement décidé de réduire ses financements, la commune a choisi de s'y substituer pour pérenniser ces séances de découverte.

Côté restauration, une cuisine centrale neuve répondant aux dernières normes sanitaires a été créée. Elle permet aux jeunes Plouzanéens de disposer au meilleur coût d'une alimentation équilibrée et de qualité, incluant toutes les semaines plusieurs produits issus de l'agriculture biologique.

Tous ces efforts ont permis de renforcer l'enseignement maternel et primaire public à

Plouzané. Mais l'enseignement privé n'a pas été oublié non plus. En 2001, le forfait communal versé par la mairie pour participer au financement des écoles pour chaque élève scolarisé dans le privé était le troisième plus faible du département (sur 283 communes!). Depuis le forfait a été revalorisé significativement tous les ans car nous considérons que tous les parents doivent pouvoir choisir l'école qui accueillera leurs enfants en fonction de leurs priorités éducatives et non de leurs ressources. Un enseignement privé ayant les moyens de fonctionner, un enseignement public disposant de locaux, de matériel, de personnels et de ressources en quantité satisfaisante: c'est ainsi, sans sectarisme, en faisant progresser les deux écoles, que nous concevons notre rôle. Premier lieu d'instruction des jeunes enfants, les écoles maternelles et primaires conditionnent la réussite future des jeunes mais constituent également le premier lieu d'éducation à la vie en société. C'est pourquoi elles sont et doivent rester une priorité de l'action municipale.

*Les élus de la majorité municipale*

## Sur quels points sommes-nous vigilants ?

Pourquoi cette question nous direz-vous ?

Tout d'abord l'été que nous finissons a connu une séance parlementaire prolongée où des textes très importants pour notre vie quotidienne ont été votés à la hussarde ! Cet été encore où toutes les déviances (graves pour certaines) ont été l'occasion d'annoncer modifications de lois ou nouveaux textes, sans aucun recul, sans aucune réflexion. Chacun sait qu'il y a abondance de lois en France, c'est leur application qui pose problème !

L'agitation et la précipitation ne sont pas bonnes conseillères et conduisent à confondre action politique et agitation

médiatique. Elles amortissent ponctuellement dans l'opinion l'effet d'impuissance face à la tourmente financière mondiale ou l'augmentation des prix et la baisse du pouvoir d'achat ou encore le changement climatique !

Cette question de notre vigilance est également formulée alors que les élections municipales sont proches et que vos opinions sur les priorités pour Plouzané, vos souhaits pour l'avenir nous intéressent et que la démocratie participative est notre façon de faire ! Nous aurons besoin de dialoguer, de construire avec vous un projet pour vivre ensemble Plouzané dans une agglomération

ambitieuse pour ses générations.

En attendant cette échéance, Plouzané est une ville assoupie ; pas de dialogue ; les investissements municipaux ne voient pas le jour ; l'image de la ville est défraîchie !

Par contre l'urbanisation galope et nous sommes très inquiets de voir sortir de terre des projets importants aux quatre coins de la commune sans que la ville se donne les moyens de contrôler le rythme, la qualité des réalisations et les coûts. Cette question est pour nous au cœur de nos préoccupations. Soyons vigilants ensemble !

*Les élus socialistes*

## La politique et l'écologie

La dernière élection présidentielle a été, suite à des pressions, l'occasion de mettre en avant un discours écologique sur l'avenir de notre planète.

En effet, le réchauffement climatique, la pollution de l'eau, de l'air et des sols, l'épuisement et le pillage des ressources, le recul de la biodiversité, sont des questions essentielles pour la vie des peuples.

Un ministère a pris les choses en main. Pour nous, une réflexion doit être menée pour redéfinir des modes de production, de consommation et d'échanges rompant avec les règles du capitalisme. La France doit faire prévaloir une vision durable du développe-

ment. L'école doit être le lieu privilégié pour aborder les enjeux du devenir de notre planète.

Notre vision des choses est de mettre en place un programme d'économie et d'efficacité énergétique dans les transports et l'habitat. Nous devons aborder aussi la réflexion sur le nucléaire et la politique énergétique ainsi que la constitution d'un pôle public autour d'EDF et GDF.

Nous assistons, en particulier sur la fourniture de l'eau, à la domination des grands groupes privés qui engrangent des profits captifs dès que le robinet coule. Le consommateur paie de plus en plus cher une eau

d'une qualité qui demeure en deçà des normes Européennes. Nous proposons de mettre en place une gestion sociale et publique de l'eau pour sortir de la logique de mercantilisme. Pour y parvenir, notre pays doit se doter d'un service public de l'eau.

Le groupe d'Une Autre Gauche pour l'Avenir de Plouzané reste mobilisé sur les sujets de société qui touchent tous nos concitoyens et sera toujours force de propositions et vigilant dans l'intérêt des Plouzanéens.

*Les élus d'une Autre Gauche pour l'Avenir*

# DEMANDEZ LE PROGRAMME

## AU CENTRE CULTUREL

Samedi 13 octobre	Mairie – service culturel : spectacle de Jérôme Commandeur
Jeudi 18 octobre	Mairie – CCAS : <b>Ciné - seniors</b> à 14h00
Samedi 26 octobre	Mairie – service culturel : spectacle de <b>Gérard Delahaye</b> «1, 2, 3 Il était une fois» à 20h00 (dès 3 ans)
Mercredi 31 octobre	Mairie – Service Jeunesse : <b>Ciné - juniors</b> à 14h00
Jeudi 15 novembre	Mairie – CCAS : <b>Ciné - seniors</b> à 14h00
Samedi 17 novembre	Mairie – Service Culturel : spectacle du <b>Théâtre des TaRaBates</b> «Pierre et le Loup» à 17h00 (dès 3 ans)
Samedi 24 novembre	Ecole de Musique - <b>Concert de la Sainte Cécile</b>
Mercredi 28 novembre	Médiathèque (Salle du Centre Culturel) : <b>Sylvie Vieville</b> «Paroles Vagabondes» à 10h30 dans le cadre du Festival du Conte «Grande Marée» (dès 4 ans)
Vendredi 30 novembre	Mairie – Service Culturel : <b>Catherine Gendrin</b> «Une route bordée de soie» à 20h30 dans le cadre du Festival du Conte «Grande Marée» (adultes et adolescents)
Samedi 1er décembre	<b>Audition</b> de l'école de Musique à 18h00
Samedi 8 décembre	Mairie – Service Culturel : <b>Cie Sac à dos</b> «Faits Divers» à 17h00 dans le cadre du Festival Jeune Public «Théâtre à Tout Age» (dès 5 ans)
Jeudi 13 décembre	Mairie – CCAS : <b>Ciné - seniors</b> à 14h00

## A LA SALLE DE TREMAÏDIC

Dimanche 7 octobre	Collège Saint-Michel : <b>vide-grenier</b>
Jeudi 11 octobre	Anima'BREIZH : <b>Concert</b>
Dimanche 14 octobre	Mairie - CCAS : <b>repas des anciens</b>
Ldi 15 au Vdi 19 octobre	Ti Ar Bugelig : <b>bourse aux jouets</b>
Samedi 20 octobre	PAC RUGBY : <b>retransmission de la finale de la Coupe du Monde de Rugby</b>
Dimanche 21 octobre	APE Coat Edern : <b>repas de l'école</b>
Vendredi 26 octobre	GROUPAMA : <b>assemblée générale et repas</b>
Samedi 27 octobre	APE Anita Conti : <b>loto</b>
Samedi 3 novembre	OPEP : <b>fête des jumelages</b>
Jeudi 8 novembre	Mairie – Service Animation : <b>Tréteaux chantants des aînés</b>
Samedi 10 novembre	PAC FOOTBALL : <b>repas du club</b>
Dimanche 11 novembre	Kroas Saliou Bouge : <b>parc d'attraction</b>
Samedi 17 novembre	UNISSON : <b>bâl populaire</b>
Dimanche 18 novembre	Club des Ajoncs d'Or : <b>thé dansant</b>
Samedi 24 novembre	Comité des fêtes des écoles libres : <b>repas des bénévoles</b>
Dimanche 25 novembre	Comité des fêtes des écoles libres : <b>Kig Ha Farz</b>
Samedi 1er décembre	A Petits Pas : <b>arbre de Noël</b>
Dimanche 2 décembre	FNACA : <b>couscous</b>
Samedi 8 décembre	Ecole de musique : <b>concert des écoles</b>
Dimanche 9 décembre	PAC FOOT : <b>vide grenier</b>
Samedi 15 décembre	Ecole de musique : <b>concert de Noël et 30 ans de l'Ecole</b>
Dimanche 16 décembre	Ecole de musique : <b>concert Noël des enfants</b> du personnel communal
Mercredi 19 décembre	

## AU FORT DU DELLEC

Samedi 13 octobre	SEIBUKAN : <b>assemblée générale</b>
Samedi 20 octobre	FNACA/ VCP : <b>assemblée générale</b>
Samedi 17 novembre	AIKIKAI : <b>assemblée générale et repas</b>
Dimanche 18 novembre	APE du Boug : <b>repas</b>
Samedi 24 novembre	AÏKIKAI : <b>stage</b>
Dimanche 25 novembre	Officiers Mariniers : <b>assemblée générale</b>
Vendredi 30 novembre	OPEP : <b>assemblée générale</b>
Dimanche 9 décembre	Cercle Ornithologique : <b>exposition/bourses aux animaux</b>
Samedi 15 décembre	Club des Ajoncs d'Or : <b>repas de Noël</b>

## ET AUSSI ...

Dimanche 7 octobre	PAC RUGBY : <b>retransmission 1/4 de finale de la coupe du monde</b> à l'Amicale Laïque
Samedi 13 octobre	PAC RUGBY : <b>retransmission 1/4 de finale de la coupe du monde</b> à l'Amicale Laïque
Samedi 3 novembre	Association Breizh-Mali : <b>Fest-Noz</b> au Foyer Laïque
Samedi 10 novembre	PAC MAC : <b>collecte pour les Restos du Cœur</b> au Centre Social de Kerallan
Dimanche 11 novembre	FNACA : <b>Commémoration de l'Armistice 14-18</b> au monument aux morts puis à la salle communale du Bourg
Dimanche 25 novembre	ALP : <b>Foire aux jouets</b> à l'Amicale Laïque
Jeudi 6 décembre	Secours Populaire : <b>braderie au local</b>
Vendredi 7 décembre	Secours Populaire : <b>braderie au local</b>
Samedi 8 décembre	<b>Téléthon</b> au Centre Social de Kerallan
Dimanche 9 décembre	<b>Téléthon</b> au Centre Social de Kerallan
Vendredi 21 décembre	<b>Téléthon</b> au Centre Social de Kerallan
	ALP : <b>pot et tombola</b> au Foyer Laïque